



L'éditorial de Jean-Claude Mailly

CLARIFICATION SUR LA MÉTHODE

Nous avons été reçus le 25 mai, officiellement, par le président de la République, accompagné du Premier ministre, du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, et du ministre des Affaires sociales.

Au préalable, les déclarations gouvernementales en milieu de semaine sur le service minimum et le contrat de travail unique nous avaient irrités.

Nous avons donc tenu à préciser les choses. Sur le service minimum, sujet sur lequel nous avons réaffirmé notre opposition, le président de la République nous a affirmé qu'il ne voulait pas remettre en cause le droit de grève. Il a fait référence à la négociation d'accords de prévention des conflits dans les entreprises et à des discussions sur l'organisation du trafic entre les donneurs d'ordre et les entreprises concernées.

Sur la méthode, nous avons fait la distinction entre négociation, concertation et consultation. Le président de la République, tout en souhaitant que les choses ne traînent pas trop, a souligné qu'il respecterait la négociation entre les interlocuteurs sociaux avant toute intervention des pouvoirs publics.

Ce sera le cas sur l'assurance-chômage, les parcours professionnels, la représentativité et

le contrat de travail, point à propos duquel nous avons réaffirmé notre opposition au contrat de travail unique.

S'agissant de la méthode, une clarification apparaît donc.

Sur les thèmes qui ne relèvent pas de la négociation (ex.: égalité salariale, heures supplémentaires), une concertation sera rapidement organisée.

Sur l'égalité salariale hommes-femmes, nous avons plaidé pour des décisions rapides visant à sanctionner les entreprises qui ne respecteraient pas les textes.

Sur les heures supplémentaires, nous avons fait état des multiples obstacles posés et avons rappelé, par exemple, la nécessité de supprimer les heures complémentaires (concernant les salariés à temps partiel), afin de leur appliquer le régime des heures supplémentaires.

Nous avons également abordé la question du pouvoir d'achat dans le public comme dans le privé, la question des stages, celle d'Airbus. Nous avons renouvelé notre opposition à la fusion ANPE-UNEDIC et nous nous sommes interrogés sur le rôle exact du ministère des Comptes, point sur lequel nous n'avons pas eu de réponse.

Au final, la méthode de travail apparaît éclaircie. Nous avons acté certains points. Nous jugerons le tout au regard des évolutions dans les semaines à venir.

La semaine dernière a aussi été marquée par le congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) à Séville.

La délégation Force Ouvrière est intervenue à trois reprises dans le congrès, un congrès dans lequel les tables rondes et les interventions de personnalités extérieures ont tenu beaucoup trop de place.

Nos interventions ont surtout porté sur le rôle de la CES, le projet de traité constitutionnel et les modalités de la construction européenne.

Au final, sur le texte d'orientation découpé en cinq parties, nous nous sommes abstenus deux fois et avons, en accord avec nos camarades anglais des TUC, soutenu leurs amendements sur la «Constitution européenne» et n'avons pas pris part au vote final.

Notre première abstention (FO seule) a porté sur la nécessité de l'indépendance syndicale, qui passe aussi par une capacité de contestation de la CES quand c'est nécessaire.

En conclusion, si certains points ont évolué positivement, comme la stratégie économique européenne (le fameux pacte de stabilité et de croissance et le rôle de la Banque centrale européenne), d'autres sont, selon nous, à la traîne ou ambigus, même s'ils sont soutenus par une majorité d'organisations syndicales nationales.

Mais, encore une fois, la CES n'est pas une holding qui donne des ordres; chaque organisation y demeure libre de ses analyses, comportements et actions. Notre camarade Secrétaire général de l'UGT espagnole a par ailleurs laissé la place, à la présidence de la CES, à la camarade présidente de l'organisation suédoise.

S O M M A I R E

AGIR

Page 3

Pour le rythme, l'Élysée ou Maignon?
«M. Fillon a un problème de méthode.»
La CGT-FO reçue à l'Élysée: Discussion sur la méthode.

Page 4

Clarification sur la méthode, par Jean-Claude Mailly.

Page 5

Semaine de 60 heures en Autriche: Quand l'exception devient la règle.
Airbus: Négociations salariales et délits d'initiés.

Page 6

Santé:
La franchise est-elle de mise?
Chaussure de luxe: Romans veut reconquérir son titre.

Page 7

Endettement:
Pic à la hausse pour les ménages.
Chômage:
Maatwerk, l'officine de placement, a déposé le bilan.
Le contrat de travail à sens unique, par Gérard Mazuir.

SAVOIR

Page 10

Les droits:
Le vote électronique aux élections professionnelles.
Consommation:
Il y a délai et délai.

Page 10

Les chiffres utiles.
Les allocations chômage.

RESPIRER

Page 12

Service minimum: Les atteintes au droit de grève.
Voix de presse: Langue de bois.

Pages 13 à 16

Libéralisation:
Curée sur le courrier.

DOSSIER

Pages 8 et 9

Chartes d'éthique: Et vous dénoncerez votre prochain...

Force Ouvrière hebdomadaire

Secrétaire confédéral chargé de la presse:
G. Mazuir (8460)
Tél.: 0140528455 - Fax: 0140528362
Rédacteur en chef: J.-P. Alliot (8455)

Réalisation: D. Hingant (8464),
F. Blanc (8466), O. Le Trouher (8465)
Révision: M.-P. Hamon (8468)
Contrat de travail: S. Fortin (8463)
Emploi: C. Girard (8469)
Économie: M.-L. Schisselé (8458)

Santé, retraite: F. Lambert (8456)
Pratique: J.-P. Moinet (8476),
État, fonction publique: V. Forgeront (8457)
International: E. Salamero (8459)
Service photos: G. Ducrot (8467)
Service abonnement: V. Rigaut (8233)

Faire précéder les n° de téléphone entre parenthèses par 01 40 52.
Mail: fohebdo@force-ouvriere-hebdo.fr

Imprimé par RPN, Livry-Gargan - 2^e trim. 2007
Commission paritaire : 0911505818